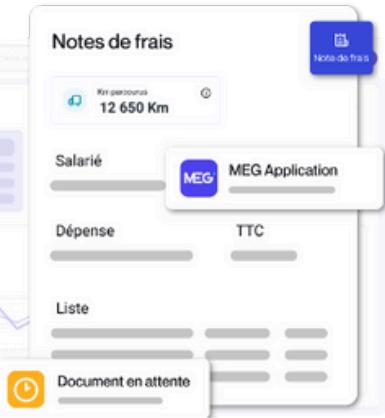


# Gérez les frais professionnels en quelques clics !

**Mon Expert en Gestion – MEG simplifie la gestion de vos notes de frais et indemnités kilométriques (IK).**

**La plateforme vous offre une solution complète et conforme aux exigences fiscales, qui simplifie tous vos calculs.**



## Simplifiez la gestion des notes de frais

Avec MEG, les dirigeants et les collaborateurs peuvent déclarer leurs frais professionnels en quelques clics. L'application permet **la prise de photo et l'import de vos justificatifs de dépenses**. Vous gagnez un temps précieux et maintenez une vision claire et précise des frais de l'entreprise, tout en automatisant vos processus.

## Passez au digital !

**Plus besoin d'envoyer les justificatifs au cabinet** ! Les notes de frais sont digitalisées et s'intègrent avec fluidité à votre comptabilité.

- Centralisation : justificatifs, indemnités kilométriques et dépenses sont regroupés sur une seule plateforme.
- Application MEG : photo des justificatifs de frais en temps réel.
- Détection automatique des données clés
- Calcul automatique des IK selon le barème officiel et prenant en compte les informations renseignées (véhicule, distance, trajets, etc.)
- Accès personnel pour chaque collaborateur
- Possibilité de définir un validateur des notes de frais, qui pourra accepter ou non la dépense
- Notification au collaborateur du statut de la note de frais
- Données partagées en temps réel avec votre expert-comptable

